

La création et la reprise d'établissements en 2010

Données de cadrage

Note méthodologique : Les statistiques ci-après concernent des établissements et non pas des entreprises. Les créations ou reprises d'établissements comptent à la fois les sièges sociaux, les établissements principaux et les établissements secondaires.

2010	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées Atlantiques	Aquitaine	France	Aquitaine/ France
Nombre de créations - reprises	4 206	18 082	4 475	3 326	7 036	37 125	696 094	5,3
<i>hors auto-entrepreneurs</i>	2 039	8 600	2 275	1 721	3 538	18 173	337 506	5,4
Taux de création / reprise (%)	15,6	19,0	18,9	16,4	15,6	17,6	17,5	
<i>hors auto-entrepreneurs (%)</i>	7,6	9,0	9,6	8,5	7,8	8,6	8,5	
Densité de création / reprise	102,3	126,1	118,6	101,3	108,0	115,9	108,2	
<i>hors auto-entrepreneurs</i>	49,6	60,0	60,3	52,4	54,3	56,7	52,5	
Evolution 2009/2010 (%)	-9,3	+4,1	+1,3	+5,6	+2,3	+1,9	+6,5	

Source : INSEE

5^e région française

De manière structurelle, l'Aquitaine est la 5^e région française en nombre de créations ou reprises d'établissements (hors auto-entrepreneurs). Les caractéristiques du territoire aquitain expliquent en partie la position avantageuse de la région concernant la création d'entreprises. L'attractivité, liée notamment au phénomène d'héliotropisme, se traduit par une croissance démographique importante, et un nombre de créations et de reprises d'établissements significatif.

Le développement des infrastructures ou de la capacité de formation en Aquitaine sont aussi des facteurs qui favorisent la densification du tissu économique régional.

L'Aquitaine représente 5,4 % des créations et reprises françaises et affiche un **taux de création / reprise proche de la moyenne nationale** (8,6 % hors auto-entrepreneurs). Il existe cependant des disparités selon les territoires, avec un taux de création / reprise d'établissements allant de 7,6% en Dordogne à 9,6% dans les Landes.

Une évolution ralentie

Entre 2009 et 2010, le nombre de créations et de reprises d'établissements augmente en France de 6,5 %. En Aquitaine, cette hausse est plus faible (+1,9 %), en raison de l'impact plus tardif de la crise économique, après une évolution 2008/2009 supérieure à la moyenne nationale.

Les disparités territoriales s'observent avec une diminution du nombre de créations et de reprises en **Dordogne** (- 9,3 %) et une hausse dans les quatre autres départements : jusqu'à 5,6 % dans le **Lot-et-Garonne** entre 2009 et 2010.

En terme d'évolution sur le long terme, les **Landes** et la **Dordogne** sont les départements dans lesquels le nombre de créations et de reprises a le plus augmenté entre 2000 et 2008.

En 2010, les taux de création / reprise les plus significatifs sont relevés dans les départements de la **Gironde** et des **Landes** (19 %). Les **Pyrénées-Atlantiques** et la **Dordogne** affichent un taux de création de 15,6 %.

Définitions :

- **Les statistiques de création ou reprise d'établissements selon l'INSEE** correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité. Elles couvrent l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.
- **Taux de création-reprise :** rapport du nombre de créations-reprises d'une année au stock d'entreprises ou d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.
- **Densité de création-reprise :** rapport entre le nombre de créations et reprises d'une année et le nombre d'habitants recensés pendant cette période, exprimé pour 10 000 habitants.
- **Taux de pérennité (ou de survie) :** le taux de survie des entreprises à n années est la proportion d'entreprises créées ou reprises une année donnée qui ont atteint leur nième anniversaire.

Édito

Dans une conjoncture compliquée, créations et reprises d'entreprises en Aquitaine se portent plutôt bien. Qu'on en juge : en 2010, ce sont plus de 37 000 dossiers qui ont abouti, hissant notre région au 5^e rang national, et nous positionnant parmi les territoires les plus dynamiques.

Les Chambres de commerce et d'industrie sont là pour accompagner, sécuriser et simplifier la vie des entrepreneurs et des porteurs de projet. Véritables outils de proximité, elles ont accueilli plus de 2 700 créateurs / repreneurs et traité plus de 11 500 projets en 2010.

En se dotant d'un Observatoire permanent des porteurs de projet, elles connaissent au mieux le profil des candidats à la création / reprise et peuvent assurer les facteurs de leur réussite.

La vitalité de l'Aquitaine est initiée par la jeunesse des créateurs (24 % ont moins de 30 ans) et par la réussite des entreprises (plus des deux tiers poursuivent leur activité au-delà de 3 ans).

Ces chiffres particulièrement encourageants et très supérieurs à la moyenne nationale, doivent nous inciter à poursuivre nos efforts et continuer à mobiliser nos équipes au service de l'emploi et de l'attractivité de notre région !

Laurent Courbu

Président de la CCIR Aquitaine

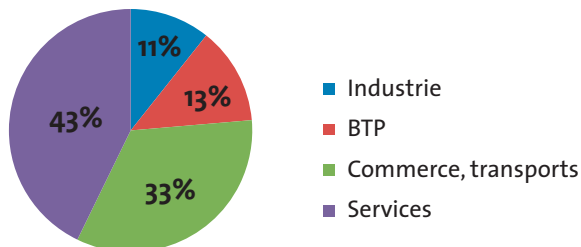
Un entrepreneuriat développé

Si l'on considère la population, **57 établissements (hors auto-entrepreneurs) ont été créés ou repris en 2010 pour 10 000 habitants en Aquitaine** contre 53 en France. La densité de création / reprise exprime le degré d'entrepreneuriat des différents territoires. Elle est plus importante en Gironde et dans les Landes (60 créations ou reprises d'établissements pour 10 000 habitants). Ceci s'explique par les caractéristiques des tissus économiques de ces deux territoires.

La prédominance du secteur tertiaire

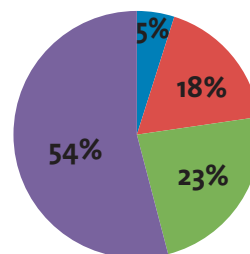
Créations / reprises d'établissements 2010 par secteur d'activité

Hors auto-entrepreneurs



Source : INSEE

Auto-entrepreneurs



Structurellement, la répartition sectorielle de créations ou reprises d'établissements est sensiblement la même en Aquitaine et en France.

Trois quarts des créations ou reprises d'établissements concernent le secteur tertiaire (commerce et services), en cohérence avec la tertiarisation du tissu économique.

Elles sont le fait essentiellement des **services aux entreprises** (qui représentent près de 30 % des créations dans ce secteur) et des activités liées au **tourisme** très développées dans la région.

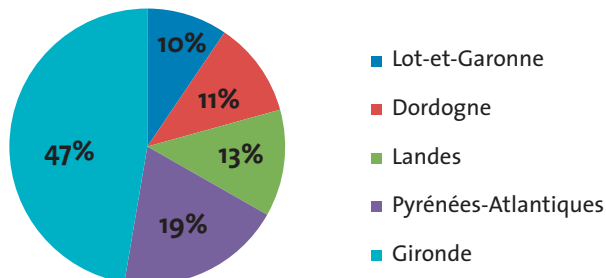
Pour les **auto-entrepreneurs**, les proportions sont identiques avec une prédominance du secteur tertiaire (trois quarts des créations totales). Cependant, des différences existent :

- **la part des services est plus importante** dans les créations sous le statut d'auto-entrepreneurs (54 % contre 43 % hors auto-entrepreneurs) et la part du commerce est plus faible,
- **l'industrie est sous-représentée** chez les auto-entrepreneurs tandis que le **BTP semble attirer davantage les créateurs sous ce statut** (18 % contre 13 % hors auto-entrepreneurs).

Une répartition départementale différenciée

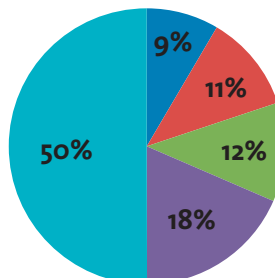
Créations / reprises d'établissements 2010 par département

Hors auto-entrepreneurs



Source : INSEE

Auto-entrepreneurs



En 2010, 47 % des établissements (hors auto-entrepreneurs) ont été créés ou repris en Gironde, département qui représente 45 % des établissements de la région.

La répartition territoriale des créations et reprises est identique pour les auto-entrepreneurs.

Focus sur les auto-entrepreneurs

Le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Avertissement : le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre toutes les entreprises immatriculées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. (source INSEE)

Avec **18 952 créations en 2010**, l'Aquitaine compte 5,3 % des auto-entrepreneurs français.

Elle est la **5^e région en nombre d'auto-entrepreneurs** mais se situe au **16^e rang pour la part qu'ils représentent** dans le total des créations. **L'Aquitaine est donc légèrement moins dépendante que d'autres régions françaises au phénomène des auto-entrepreneurs.**

Leur **typologie diffère** des autres créations avec une surreprésentation des activités de services (cf. ci-dessus) et une sous-représentation de l'industrie.

Selon le rapport parlementaire de décembre 2010 sur « l'évaluation du régime de l'auto-entrepreneur », le taux de substitution entre l'auto-entreprise et l'entreprise classique est de 11 % au niveau national. C'est-à-dire que sur les 660 000 auto-entrepreneurs déclarés en 2009 et en 2010 en France, **11 % auraient créé leur entreprise même sans l'existence de ce régime.**

Selon ce rapport, les 358 000 auto-entreprises créées en 2010 pourraient afficher **entre 2,5 et 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires** (près d'un milliard d'euros en 2009).

La pérennité des entreprises créées

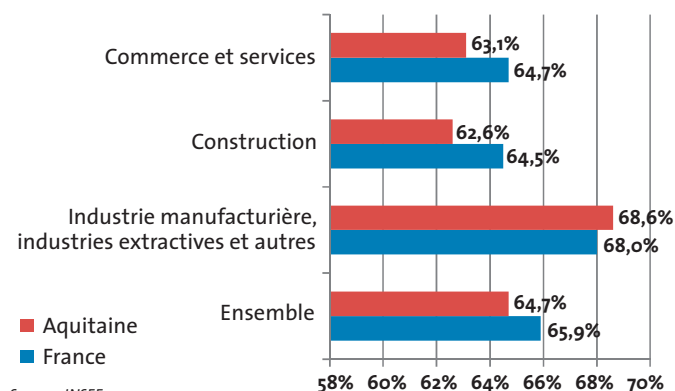
Méthodologie : les résultats ci-dessous proviennent de l'enquête SINE (Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements) réalisée par l'INSEE. Un panel d'entreprises créées en 2006 a été enquêté une première fois en 2006 et réinterrogé en 2009. Ce dispositif vise à étudier de façon permanente et régulière la naissance et la vie des jeunes entreprises (INSEE).

Près des deux tiers des entreprises créées en 2006 toujours actives en 2009

64,7 % des entreprises aquitaines créées en 2006 sont actives en 2009. La proportion est inférieure à la moyenne nationale qui est de 65,9 %. L'Aquitaine est la 19^e région en termes de survie d'entreprise. Derrière elle, se placent les régions Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France et Picardie.

Des entreprises industrielles résistantes, le secteur de la construction fragilisé

Taux de survie à trois ans par secteur d'activité



En Aquitaine, la plupart des secteurs d'activité présente un taux de survie inférieur à la moyenne nationale. Seule l'industrie a une proportion d'entreprises ayant atteint leur troisième anniversaire légèrement supérieure au résultat national (68,6 % contre 68,0 %).

Dans le secteur de la construction, les créations ont moins de chance de résister après trois ans d'activité. En effet, parmi les entreprises de la construction créées en 2006, 62,6 % ont survécu en 2009. Ce secteur, plus fragile que les autres, est fortement lié à la conjoncture économique. Il a été davantage pénalisé suite à la crise économique débutée fin 2008.

Une part plus importante de jeunes créateurs en Aquitaine

		Part dans les entreprises créées en 2006 (%)	Taux de survie à 3 ans (%)
Aquitaine	Moins de 30 ans	23,9	59,7
	Entre 30 et 49 ans	60,5	67,2
	50 ans ou plus	15,6	62,9
France	Moins de 30 ans	20,6	58,9
	Entre 30 et 49 ans	63,0	68,1
	50 ans ou plus	16,4	66,9

Source : INSEE

En 2006, les moins de 30 ans représentaient près d'un quart des créateurs d'entreprises en Aquitaine et 20 % au niveau

national. Les entreprises ainsi créées sont moins pérennes (59,7 %) que celles créées par des personnes ayant acquis une plus longue expérience. Cependant, l'écart de réussite entre les générations est moins marqué en Aquitaine qu'au niveau national.

Des créateurs diplômés de l'enseignement supérieur moins nombreux en Aquitaine mais dont les entreprises sont plus pérennes qu'au niveau national

		Part dans les entreprises créées en 2006 (%)	Taux de survie à 3 ans (%)
Aquitaine	Diplômés ens. supérieur	32,4	75,3
	Non diplômés	12,1	62,4
France	Diplômés ens. supérieur	36,1	72,0
	Non diplômés	12,8	60,0

Source : INSEE

Des entreprises créées par des chômeurs plus résistantes qu'au niveau national

En Aquitaine, 64,2 % des entreprises dont le créateur était en situation de chômage en 2006 ont atteint leur troisième anniversaire. La proportion est de 62,4 % dans l'hexagone.

En moyenne, les entreprises créées par des chômeurs cessent leur activité légèrement plus rapidement que les autres. **En Aquitaine, l'écart est moins marqué qu'au niveau national.**

La pérennité est corrélée au montant investi à la création de l'entreprise

En 2006, 50 % des créateurs ont investi moins de 8000 €. Ils ont trois chances sur cinq de survivre trois ans après.

Les créateurs ayant investi plus de 8000 € ont trois chances sur quatre d'atteindre leur troisième anniversaire.

De façon similaire, les entreprises sans salarié ont moins de chance de survivre que celles de plus de 10 salariés. Or, le tissu économique comprend 80 % d'entreprises de 0 salarié à leur création.

67 % des entreprises aidées en 2006 ont atteint leur troisième anniversaire

En 2006, 46 % des créateurs d'entreprises ont bénéficié d'aides ou d'exonérations publiques en Aquitaine, souvent sous la forme d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre). Le taux de pérennité à trois ans de ces entreprises est légèrement supérieur à celui des entreprises non aidées (66,9 % contre 65,4 %). Le rapport est inverse au niveau national où 66,3 % des entreprises aidées ont atteint leur troisième anniversaire contre 68,5 % pour les entreprises non aidées.

→ En Aquitaine la pérennité d'une entreprise est fortement liée au niveau de diplôme du créateur ainsi qu'au montant investi au départ. En revanche, la situation de chômeur n'influence presque pas les chances de survie de l'entreprise créée.

Par ailleurs, les activités du tertiaire et de la construction semblent plus fragiles que celle de l'industrie.

Les CCI d'Aquitaine et la création - reprise d'entreprises

La création et la reprise d'établissements parmi les ressortissants des CCI d'Aquitaine

Note méthodologique : Les statistiques ci-après concernent les établissements ressortissants des CCI d'Aquitaine, hors auto-entrepreneurs. Le terme ressortissant désigne tout établissement inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés et qui peut bénéficier des services des CCI.

Les statistiques suivantes couvrent l'ensemble des activités marchandes hors agriculture : commerce, industrie, services.

CRÉATIONS TOTALES (créations pures + reprises)

Ressortissants CCI - 2010	Dordogne	Bordeaux	Libourne	Landes	Lot-et-Garonne	Bayonne Pays Basque	Pau Béarn	Aquitaine
Nombre de créations totales	2 142	6 814	621	1 638	1 807	1 757	1 696	16 475
Taux de créations totales (%)	13,1	13,9	11,5	11,4	13,9	11,8	12,8	13,1
% d'établissements créés ou repris en 2007 pérennes au 31/12/2010 ¹	56,1	64,5	65,0	62,3	66,0	61,5	60,9	62,3 ²

CRÉATIONS PURES

Ressortissants CCI - 2010	Dordogne	Bordeaux	Libourne	Landes	Lot-et-Garonne	Bayonne Pays Basque	Pau Béarn	Aquitaine
Nombre de créations	1 686	5 228	442	1 382	1 344	1 328	1 696	12 464
% des créations pures / créations totales	78,7	76,7	71,2	84,4	74,4	75,6	62,1	75,7
Taux de création (%)	10,3	10,7	8,2	9,6	10,4	8,9	8,0	9,9
% d'établissements créés ou repris en 2007 pérennes au 31/12/2010	52,7	60,4	61,8	58,1	61,7	58,1	nd	58,8

REPRISES

Ressortissants CCI - 2010	Dordogne	Bordeaux	Libourne	Landes	Lot-et-Garonne	Bayonne Pays Basque	Pau Béarn	Aquitaine
Nombre de créations	456	1 586	179	256	463	429	642	4 011
% des créations pures / créations totales	21,3	23,3	28,8	15,6	25,6	24,4	37,9	24,3
% d'établissements créés ou repris en 2007 pérennes au 31/12/2010	68,2	72,3	71,7	79,4	77,0	71,3	nd	73,3

Source : CCI d'Aquitaine

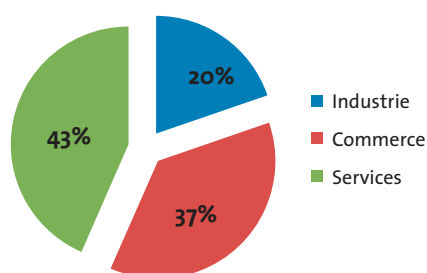
Les créateurs qui dépendent des CCI d'Aquitaine représentent **90 % des créations** hors auto-entrepreneurs en Aquitaine.

Principales caractéristiques :

- **Trois quarts** des créations sont des **créations pures**
- **Taux de création totale** moyen en Aquitaine : **13,1 %**, 9,9 % pour les créations pures
- **Taux de pérennité au 31/12/2010** des établissements créés en 2007 :
 - => 62,3 % pour les créations totales
 - => 58,8 % pour les créations pures
 - => 73,3 % pour les reprises

80 % des créations CCI* sont concentrées dans le tertiaire

Répartition des créations CCI par secteur en aquitaine



Source : CCI d'Aquitaine

* Créations qui dépendent des établissements ressortissants CCI

1 - Part des établissements créés en 2007 et toujours actifs au 31/12/2010 (valable pour les trois tableaux)
2 - Moyenne des taux de pérennité des sept circonscriptions (valable pour les trois tableaux)

En Aquitaine, le **secteur des services domine la création d'établissements chez les ressortissants des CCI (43 %)**. Cette proportion atteint près de 46 % dans les circonscriptions de Bordeaux, Bayonne Pays Basque et Pau Béarn.

En Lot-et-Garonne, Dordogne et dans les Landes, le secteur dominant est le commerce avec respectivement 38,7 %, 41,2 % et 48,5 % des créations d'établissements CCI.

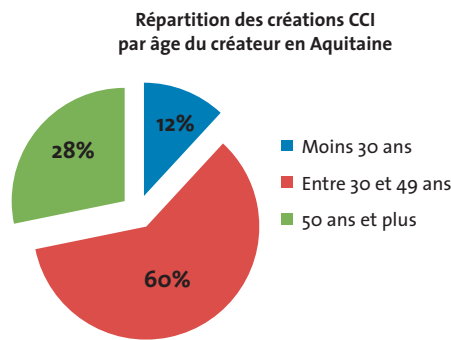
L'industrie représente 20 % des créations CCI au niveau régional. Cette proportion est plus importante dans les circonscriptions de Pau Béarn, Dordogne et Lot-et-Garonne (respectivement 21,5 %, 21,9 % et 28,8 %).

Une grande majorité d'établissements CCI* sans salarié

En Aquitaine, **63 % des établissements qui dépendent des CCI d'Aquitaine, créés en 2010 n'ont pas de salarié au moment de leur création.** La proportion varie de 62,4 % dans la circonscription de Bordeaux à 80,5 % dans celle de Libourne.

Les établissements de moins de 10 salariés représentent 96 % des créations de l'ensemble des CCI d'Aquitaine.

Près d'un créateur CCI* sur trois a plus de 50 ans



Source : CCI d'Aquitaine

* Créations qui dépendent des établissements ressortissants CCI

28 % des ressortissants des CCI d'Aquitaine ayant créé un établissement en 2010 appartiennent à la tranche d'âge des 50 ans ou plus. La part des moins de 30 ans atteint 12 %.

Les circonscriptions de Libourne et Bordeaux observent une surreprésentation de jeunes créateurs avec respectivement 17,4 % et 13,9 %.

Celles de Dordogne, Lot-et-Garonne et des Landes ont une plus grande concentration de créateurs d'âge mûrs (50 ans et plus). De plus, 3,3 % des créateurs landais et 4,5 % des créateurs du Lot-et-Garonne ont plus de 64 ans. La moyenne régionale est de 2,5 %.

Le profil des porteurs de projet en Aquitaine

Méthodologie : Les données concernant les porteurs de projet sont issues de l'observatoire permanent des porteurs de projet animé par l'ACFCI grâce aux informations communiquées par les CCI. En 2010, les sept CCIT d'Aquitaine ont reçu 11 515 porteurs de projet.

253 d'entre eux³ ont fourni des informations précises qui permettent de dresser un profil des porteurs de projet en Aquitaine. 9 % de ceux-ci envisagent de prendre le statut d'auto-entrepreneur, 19 % celui d'une entreprise individuelle.

85 % des personnes ayant répondu portent un projet de « création pure » d'une entreprise. Le reste souhaite reprendre une entreprise existante.

Ce sont majoritairement des hommes ...

En Aquitaine, 55 % des porteurs de projet sont des hommes dont la moyenne d'âge se situe autour de 37 ans, comme au plan national. Les femmes de la région sont plus nombreuses que la moyenne française à souhaiter entreprendre.

La part des jeunes parmi les porteurs de projet en Aquitaine est similaire à celle du niveau national : environ 30 % des porteurs de projet ont entre 20 et 30 ans.

... d'un niveau bac ou plus ...

Le niveau de diplôme des porteurs de projet en Aquitaine est plus élevé que la moyenne nationale.

En 2010, 63 % des porteurs de projet aquitains sont titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur. Ils sont 59% au niveau national.

55% des futurs créateurs ou repreneurs ont une expérience professionnelle dans le secteur d'activité dans lequel ils souhaitent créer ou reprendre. Cette proportion s'élève à 50 % au niveau national.

... demandeurs d'emplois ...

Lorsqu'ils s'adressent à l'une des CCI d'Aquitaine, plus de la moitié des porteurs de projet sont des demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux ou sans emploi. 39 % sont salariés (dont 27 % employés, 6 % cadres et 4 % ouvriers). Ces proportions sont similaires à celles observées au niveau national.

... attirés par les activités du tertiaire.

En Aquitaine, près de la moitié des porteurs de projet ayant répondu souhaitent créer ou reprendre un commerce ou un hôtel. Ils sont 20 % à viser une entreprise de services.

Au niveau national, les secteurs d'activité envisagés sont plus diversifiés : un quart des porteurs de projet aspire à créer ou reprendre un commerce ou un hôtel, 15 % une industrie et 10 % une entreprise de services.

L'industrie prend une part plus importante que dans la région où seulement 2 % des porteurs de projets désirent créer ou reprendre une industrie.

Les Aquitains sont davantage tournés vers des activités de services et de commerce. Cet écart s'explique par les spécificités du tissu économique aquitain par rapport à la moyenne française : la région est moins industrielle et la tertiarisation plus marquée.

Des apports financiers plus importants qu'au niveau national

Concernant le financement de leur projet, les futurs créateurs ou repreneurs aquitains sont plus nombreux que la moyenne nationale à pouvoir engager des sommes importantes (supérieures à 10 000 €) : 41 % dans la région contre 28 % en France. 14 % des porteurs de projets aquitains ont un apport personnel inférieur à 1 000 €, cette proportion atteint 23 % au niveau national.

Préparation du projet

En Aquitaine, parmi les porteurs de projet ayant répondu, 36 % déclarent attendre des conseils d'un expert de la création pour lui permettre de passer plus rapidement à l'acte.

Plus de 70 % souhaitent bénéficier d'un interlocuteur unique à la CCI qui aurait une connaissance optimale de son projet. Près de 40 % désirent participer à des formations pour mieux préparer leur projet.

Les actions d'accompagnement des CCI d'Aquitaine

Accueil et information

En 2010, les CCI d'Aquitaine ont reçu 11 515 porteurs de projet en premier accueil physique dont 2 122 auto-entrepreneurs. La moitié d'entre eux ont bénéficié de pré-diagnostic lors d'un premier entretien découverte et 60 % ont participé aux demi-journées d'information collective.

Ces services permettent aux futurs créateurs d'entreprise de préciser leur projet et de définir leur besoin d'accompagnement.

Faites de la création et reprise d'entreprises

Près de 2000 porteurs de projet ont assisté aux « Faites de la création – reprise » organisées en 2010 par les CCI d'Aquitaine. L'objectif de ces rencontres est de réunir dans un même lieu l'ensemble des partenaires de la création, de la transmission et de la reprise d'entreprise : experts-comptables, avocats, notaires, collectivités territoriales, organismes financiers, cabinets de rapprochement, etc. Tous sont à la disposition des porteurs de projet pour les accompagner et leur dispenser de précieux conseils.



Formation : exemple des stages « 5 jours pour entreprendre » dans les CCI d'Aquitaine

Mis en oeuvre dans toutes les CCI de France⁴ à travers l'organisation de stages courts et ciblés, ce dispositif vise à accompagner les futurs créateurs. L'objectif est de déterminer leur capacité d'entreprendre, d'évaluer la maturité de leur projet afin que le passage à l'acte de création d'entreprise se déroule dans les meilleures conditions possibles, dans la perspective d'obtenir un taux de survie des entreprises créées optimisé.

=> Exemples de thèmes abordés lors des stages

- Méthodologie et organisation de la création et de la reprise
- Environnement économique et juridique
- Informatique – NTIC
- Etude de marché
- Comptes prévisionnels
- Relations avec la banque...

=> Profil des stagiaires 2010

En 2010, les CCI d'Aquitaine ont proposé **49 stages « 5 jours pour entreprendre »**, durant lesquels **568 futurs créateurs d'entreprises ont été formés**.

Un quart des stagiaires avait moins de 30 ans et 11 % plus de 50 ans. 57 % étaient sans emploi.

Parmi les projets des stagiaires des sessions de 2007 à 2009, **40 % ont abouti à une création d'entreprise**, 17 % poursuivent encore le projet, 11 % ont subi un échec. Le reste a abandonné le projet.

4 - adhérentes au réseau « entreprendre en France »

Montage de projet

En 2010, **2 713 créateurs d'entreprise ont été accompagnés en Aquitaine par des conseillers CCI** dans le cadre de parcours de création. Le conseil porte sur l'examen du projet par un regard extérieur spécialisé dans la création d'entreprise. Le cas échéant, un plan d'action est construit pour orienter le futur créateur vers des professionnels, en fonction des besoins et de l'état d'avancement dudit projet.

Financement du projet

Les CCI jouent un rôle primordial dans l'accès au financement qui peut prendre plusieurs formes :

- La prescription
- L'ingénierie financière

En 2010, les conseillers CCI d'Aquitaine ont aidé à la rédaction de **1 134 business plan**.

Accompagnement post-crédation

L'accompagnement post-crédation prend diverses formes dans les CCI :

- Individuel ou collectif,
- Dans l'entreprise ou à la CCI,
- Par téléphone ou par Internet.

Des clubs de créateurs rassemblent plusieurs fois par an ces jeunes entrepreneurs. La relation établie entre les entrepreneurs permet de rompre l'isolement de ces nouveaux chefs d'entreprise. Pour compléter cette démarche, des clubs, des sites Internet et des plateformes collaboratives, permettent l'animation de communautés, l'apport d'un premier niveau de réponse et un suivi à distance. (<http://www.entrepreneuraquitaine.fr> - <http://sauverlentreprise.fr>)

En 2010, **930 entreprises aquitaines ont été suivies après leur création par les conseillers des CCI** dont 78 % dans le cadre d'entretiens individuels.

Les CCI d'Aquitaine sont conventionnées **NACRE (nouvel accompagnement à la création reprise d'entreprise)**, elles accompagnent les porteurs de projet qui sont éligibles dans les phases de montage du projet de création ou de reprise et suivent le chef d'entreprise dans les 3 premières années de son activité dès qu'elle est créée.

La CCIR Aquitaine coordonne le **PRATE (Programme Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise)** développé par les 7 CCI en partenariat avec le conseil régional d'Aquitaine et l'Etat. L'objectif de ce programme est de détecter, sensibiliser et accompagner les cédants et repreneurs d'entreprise.

Parallèlement à ce dispositif, de **nombreux outils ont été mis en place par la CCIR** pour aider les conseillers des CCI qui accompagnent les reprises :

- PMI Contact (opportunités d'affaires pour les PME-PMI)
- ACT Contact (opportunités d'affaires dans l'artisanat, le commerce, les services de proximité et l'hôtellerie-restauration)
- Fiches du guide de l'entrepreneur

